

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Formation Diagnostic Technique Immobilier

MODULE ELECTRICITE V072025

Responsable Formation : M. MARTINEZ Stéphane





PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

• A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Intitulé L'apprenant doit être :

- attiré par le milieu du diagnostic immobilier et de l'expertise en bâtiment,
- être autonome, organisé et dynamique,
- être désireux d'intégrer un marché en pleine croissance,
- d'avoir la ferme volonté de réussir et vous avez un tempérament commercial



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contactez le secrétariat au 04.67.50.50.58).

• LES CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

• NIVEAU MINIMUM EXIGÉ

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

• OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de mettre en œuvre les dispositions réglementaires.
- Connaitre la norme NF C 16-600. (Juillet 2017)
- Etablir un rapport

• NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

«Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement».

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

BASES DE L'ELECTRICITE (5h00)

- Définition de l'électricité.
- Tension différence de potentiel.
- Intensité, résistance.
- Courant continu, alternatif.
- Fréquence, puissance, densité du courant.

Objectif : Comprendre les bases de l'électricité

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

LE RESEAU ELECTRIQUE (2h00)

- les sources, la distribution.

Objectif : Connaître l'état du réseau français

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.

Jour 2 :

L'ELECTRICITE ET LA SECURITE (3h00)

- Risques inhérents et les effets sur l'homme.
- Moyens de protection.
- Prises en compte du risque.

Objectifs : Connaître les dangers et risques liés à l'électricité sur l'humain

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

SECURITE DES BIENS (4h00)

Objectifs : Connaître les risques et les moyens de protection pour les biens

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

Jour 3 :

SECURITE DES PERSONNES (3h30)

LE RESEAU DE TERRE

LES REGLES SPECIFIQUES AUX LOCAUX CONTENANT UNE DOUCHE OU UNE BAIGNOIRE

Objectifs : Apprendre les différents cas de contact entre une personne et un réseau électrique, maîtriser tous les éléments composant une installations électrique complète

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

CADRE REGLEMENTAIRE ET NORMATIF (3h30)

- Article L137 du code de la construction.
- Décret 2008-834 du 22/8/08 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.
- Arrêté du 8/7/2008 modèle et méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.
- Norme NF C 16-600. (Juillet 2017)
- Exigence de la norme NF-C16-600 (Juillet 2017).

Objectif : Connaître toutes les composantes de la norme électricité en vigueur concernant le diagnostic électrique

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations / Norme en vigueur / questionnaire – évaluation

Jour 4 :

MATERIELS DE CONTROLE ET DE MESURE (2h30)

Objectif : Comprendre l'utilisation du matériel nécessaire au diagnostic électrique

LES DIFFERENTES MESURES PREVUES PAR LE CADRE REGLEMENTAIRE ET NORMATIF

Objectif : Identifier les Equipements de protections individuelles obligatoires

Moyens pédagogiques : Matériel électrique à disposition dans la plateforme pédagogique - SEFRAM / câbles électriques / EPI (lunettes, tournevis, gants...)

PARTIE PRATIQUE (4h30)

LE CONTROLE SUR SITE

ETABLISSEMENT DU RAPPORT DE VISITE ET PRESENTATION DES RESULTATS

- Évaluation des acquis.
- Utilisation et essai de matériels de contrôle.

Objectifs : Comprendre le fonctionnement d'une installation électrique, savoir utiliser le matériel nécessaire à un diagnostic électrique.

Moyens pédagogiques : Maison ou appartement (support papier), normes.

- Préparation à la rédaction du rapport.
- Contenu du rapport.
- Synthèse de la formation.

Objectif : Savoir rédiger un rapport de diagnostic électrique

Moyens pédagogiques : Logiciel de diagnostic immobilier

PRÉSENTATION STÉPHANE MARTINEZ :

Formateur aux métiers des diagnostics immobiliers : FDTI Saint Jean de Védas (34430)

M. MARTINEZ est responsable de formation et dirigeant de SARL FDTI depuis 2010.

M. MARTINEZ est aussi Expert en Diagnostic Technique Immobilier et Pathologie du Bâtiment près la Cour d'Appel de Montpellier.

Son expérience :

De 2007 à 2015 : Mission en tant qu'évaluateur dans les domaines suivants :

Amiante – DPE – termites – gaz - plomb – électricité - auprès de Bureau Véritas.

Amiante : contrôle de tous les Bâtiments des villes de Nîmes, Vauvert Bellegarde, Caveirac, Clarensac, Aramon, Générac....

DPE : Réalisation des différents DPE (logements individuels, immeuble,...) – Membre du comité de suivi des avancées réglementaires du domaine du DPE et de l'audit énergétique en collaboration avec le Ministère chargé du logement.

Plomb : Agrée DDE, réalisation de contrôle pour la DASS

Termites : travail en collaboration avec la ville de Nîmes afin de remonter les informations recueillies sur divers sites en vue de réaliser une cartographie de la ville.

Gaz : accompagnement sur site des diagnostiqueurs certifiés membres de la CSEIF (Chambre Syndicale) afin de les familiariser et mieux appréhender ce diagnostic.

Electricité : Accompagnement sur site des diagnostiqueurs certifiés membres de la CSEIF (Chambre Syndicale) afin de les familiariser et mieux appréhender ce diagnostic.

● EXPERIENCE ET COMPETENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES :

● MOYENS MIS EN OEUVRES ET METHODE D'ANIMATION

- ☒ Formation en salle avec tables et chaises pour 15 personnes (2 m2 règlementaires par personne)
- ☒ Présence de supports de cours sur l'espace personnel de la plateforme Digiforma
- ☒ Présence de QCM via le logiciel Évalbox
- ☒ Présence de textes règlementaires et modèles de rapports vierges
- ☒ Tableau blanc
- ☒ Présence d'un vidéo projecteur pour diffusion support de cours annexes
- ☒ Présence d'une valise pédagogique
- ☒ Émargements sur la plateforme Digiforma pour les apprenants + formateurs
- ☒ WIFI disponible
- ☒ Présence consommables tels que café, sucre, papier toilette etc....
- ☒ Présence d'une salle d'attente pour accueil des candidats et pour attente pendant les certifications
- ☒ Présence de bureaux fermés pour les certifications

EVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

- ☒ QCM en cours de formation
- ☒ Certifications du module électricité par un organisme de certifications agréé COFRAC.

SUR QUOI PORTENT LES EVALUATION ?

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

SANCTION VISEE PAR LA FORMATION

- ☒ Attestation de formation électricité.
- ☒ Certificat pour le module : électricité : certifications obligatoires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier.

LES COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

Madame PARENA Laure

Adresse :

730 rue Théophraste Renaudot
34430 Saint Jean de Védas

Tel : 04 67 50 50 58

Mail : lparena@fdti.fr

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

● LA DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

Durée de la formation : 4 jours soit 28 heures

● DEBUT ET FIN DE L'ACTION :

A définir

● LES HORAIRES :

8h30 / 12h00 et 13h30 / 17h00

● LE LIEU

A définir

● ORGANISATION FORMATION :

Il s'agit d'une formation continue en présentiel.

● TAILLE DU GROUPE :

Entre 4 et 15 stagiaires.